

Loire Océane Environnement est une association :

- régie par la **loi 1901** conformément à ses statuts
- déclarée d'**intérêt général**
auprès de la préfecture de Loire-Atlantique
- labellisée **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**
par l'Union Nationale des CPIE
- agréée en qualité d'**entreprise solidaire** par la DIRECCTE
- enregistrée avec le n° de **SIREN 790 432 587** à l'INSEE

De nombreux partenaires apportent leur soutien et font confiance au CPIE pour réaliser des actions au service de la collectivité.

découvrir
connaître
protéger
agir ensemble
pour
l'environnement



> En savoir +

Adresse postale : 2 rue Aristide Briand
44350 Guérande
Téléphone (accueil) : 02 40 45 35 96
Courriel : contact@cpie-loireoceane.com
Site internet : www.cpie-loireoceane.com



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.



Crédits photos : Gaëtan CARGOUËT,
Gwendal REVAULT, Julien SANSON



Projet associatif 2014-2016

LOIRE OCÉANE



Fruit d'une réflexion partagée entre administrateurs, salariés, adhérents et sympathisants, notre projet associatif met en relief la **diversité des actions et thématiques d'avenir** portées par le CPIE Loire Océane en matière de **développement durable**.

Facilitateur, médiateur, mobilisateur, le CPIE s'appuie sur son expérience, sa force d'initiative citoyenne, ses partenaires et son réseau national dans le but d'agir concrètement **auprès et avec tous les acteurs et usagers** de notre territoire pour une prise de conscience collective des **enjeux environnementaux**, pour des pratiques plus sobres et responsables, pour ouvrir le champ des possibles aux générations présentes et futures.

Le Conseil d'Administration

*« La liberté n'est ni une invention juridique ni un trésor philosophique, propriété chérie de civilisations plus dignes que d'autres parce qu'elles seules sauraient la produire ou la préserver.
Elle résulte d'une relation objective entre l'individu et l'espace qu'il occupe, entre le consommateur et les ressources dont il dispose. »*

*Claude Lévi-Strauss
(Tristes tropiques, 1955)*

Le projet associatif > Le positionnement

Savoir-faire et faire savoir

Les enjeux

- **Qualité de l'eau** et des milieux aquatiques
- **Espèces et habitats** remarquables
- **Réchauffement climatique**, maîtrise des **énergies** (éco-habitat, transports doux, EnR)
- **Biodiversité** ordinaire et de proximité
- Circuits-courts et **alimentation** saine
- **Ressources**, usages et déchets
- Dimension sociale et **bien-être humain** (cadre de vie, accessibilité)
- **Economie responsable et soutenable** (gestion différenciée, tourisme durable)

La démarche

- S'inscrire dans des **partenariats** favorisant l'échange, la cohérence et l'efficacité
- Proposer des **démarches participatives**, être assembleur de compétences
- S'adresser à **tous les publics**, diversifier les outils pédagogiques
- Œuvrer sur des **thématiques à forts impacts** avec une vision transversale
- Promouvoir l'**action citoyenne** au service de la collectivité, soutenir des initiatives locales



Le projet stratégique > L'engagement

Réagir, agir et faire agir

Les objectifs et perspectives

- **Elargir l'accompagnement du territoire**
 - Mener des actions inédites, atteindre de nouveaux publics (élus, techniciens, entreprises, personnes non sensibles à l'environnement)
 - Amplifier les capacités d'ingénierie en coopération avec d'autres acteurs (interprétation, accompagnement de démarches internes type Agenda 21, accompagnement technique, etc.), investir de nouveaux champs (agriculture, industrie, patrimoine, urbanisme)
 - Créer un centre de ressources et faciliter la mise en réseau (base de données structurée, sessions de formation, lieu de rencontre)
- **Développer le bénévolat et la politique d'adhésion**
 - Renforcer les outils pour susciter l'intérêt, renouveler les modes d'action, être présent dans des lieux inattendus
 - Suivre et valoriser le bénévolat, redéfinir le statut de l'adhérent
 - Accroître le nombre d'adhérents et la participation de bénévoles
- **Affirmer l'identité de l'association et ses capacités d'initiatives**
 - Rendre davantage accessibles les actions au plus grand nombre et favoriser l'émergence d'un centre ressource ouvert à tous
 - Consolider les sources de financement (conventions pluriannuelles, nouveaux partenaires, mécénats, fondations, projets inter-CPIE)
 - Continuer à mettre en œuvre des actions structurantes à l'initiative du CPIE (temps fort, exposition, gestion de site, projet collectif, etc.)

